



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel : 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Éducation Nationale.

Mardi 7 juin 2011

**TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.
N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

[Le nouveau bulletin de syndicalisation pour l'année 2011-2012 est en ligne](#)

SOMMAIRE

- 1) CTPD du 7 juin 2011 : nouvelles mesures de carte scolaire.**
- 2) Circulaires de l'IA avec demande de réponse très rapide.**
- 3) Pub du ministère pour recruter des enseignants.**
- 4) Masters en alternance proposés par l'IUFM d'Alsace.**
- 5) Evaluation d'école : les écoles peuvent la refuser !**
- 6) Article de l'Alsace sur le non-renouvellement des AVS-co dans le Haut-Rhin.**
- 7) Luc CHATEL sèche sur un exercice de CM2.**

1) CTPD du 7 juin 2011 : nouvelles mesures de carte scolaire

Toutes les nouvelles mesures de carte scolaire sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2035>

2) Circulaires de l'IA avec demande de réponse très rapide

Mardi 31 mai est arrivé dans les écoles en milieu d'après-midi une circulaire sur les stages de remise à niveau à renvoyer pour le lundi 06 juin !!!! Le pont du 03 mai aurait-il été oublié ?

Voici les commentaires d'une collègue :

*« Le mail de l'inspection académique est arrivé après (14h38) celui de l'inspection (13h51) sic! On nous demande une réponse le 6 juin, or, Madame L'Inspectrice d'Académie a accordé le "pont" du 2 juin il y a déjà quelques temps...nous sommes donc en week-end prolongé avec **reprise le 6 juin**. Serait-ce pour pénaliser les écoles qui ont accepté de faire un report des cours? Il me paraît donc difficile d'organiser et surtout d'avoir les accords parentaux pour les stages proposés. Je retournerai ma réponse dès que possible mais certainement pas le 6, cela me paraît impossible ou alors ce sera du grand n'importe quoi... ».*

Finalement, un nouveau mail de l'IA repoussait le délai au 10 juin.

3) Pub du ministère pour recruter des enseignants.

Le Ministère a lancé mercredi 1er juin une [campagne publicitaire](#) annonçant 17 000 recrutements. Une opération destinée à masquer près de 34 000 suppressions de postes. Le solde reste largement négatif, plus de 16 000 enseignants manqueront à l'appel à la rentrée.

1,3 millions d'euros c'est ce que va coûter à l'Etat la campagne de communication lancée hier mercredi 1er juin par le Ministère de l'éducation nationale pour annoncer le recrutement de 17 000 enseignants, personnels administratif et médical pour la rentrée 2011. Cette opération publicitaire présentée par le directeur de cabinet de Luc CHATEL la veille de son lancement, s'adresse aux étudiants de M1 (bac+4) qui souhaitent intégrer l'éducation nationale et qui peuvent s'inscrire aux concours jusqu'au 12 juillet. Sur les 17 000 postes, 3 000 postes d'enseignant sont proposés pour le primaire et 8 600 pour le second degré. "Le ministère de l'Éducation nationale est le premier employeur de France et le premier recruteur de France ", a fièrement indiqué le directeur de cabinet. Il omet de dire que le MEN est aussi un des plus gros supprimeurs de postes du pays puisqu'il en supprime près de 34 000 et que compte tenu des recrutements annoncés, ce sont plus de 16 000 enseignants qui manqueront à l'appel le jour de la rentrée dont près de 9 000 dans le

primaire. Cette campagne qui cherche à redorer le blason d'un ministère faucheur d'emplois apparaît comme une opération publicitaire destinée à masquer les suppressions massives. Dans le primaire les 3 000 recrutements annoncés font pâle figure à côté des 7 000 de 2009 et des 7 000 de 2010.

4) Masters en alternance proposés par l'IUFM d'Alsace.

À la rentrée prochaine, 95 étudiants M2 qui se destinent au métier d'enseignant devraient bénéficier d'une formation en alternance dans l'académie de Strasbourg

Afin d'améliorer la formation des futurs enseignants, le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel avait annoncé, lundi 23 mai, la création à la rentrée prochaine de masters en alternance, dans une trentaine d'universités et huit académies pilotes. Ce dispositif permettra à plusieurs centaines d'étudiants d'effectuer un contrat d'enseignement de trois à six heures par semaine, ou bien d'occuper un poste d'assistant pédagogique à mi-temps, parallèlement à leur formation universitaire. Ils seront rémunérés, de 3000 à 6000 euros par an.

A priori, en Alsace, ces étudiants en Master 2 auront en charge une classe une journée par semaine dans le premier degré.

Ces annonces sont avant tout guidées par la volonté de nouvelles économies budgétaires. En effet, cela va permettre d'utiliser les étudiants comme une variable de remplacement pour pallier le manque de postes, sur un coût bien inférieur à la rémunération d'enseignants remplaçants titulaires. Ce choix va se traduire par l'introduction de la précarité au sein des écoles pour les missions d'enseignement.

Cela ne règlera pas, pour les étudiants, les difficultés à, simultanément, préparer le concours, terminer le master et faire en classe dans le même temps. Ces masters ne sont pas au service de la formation et des besoins des stagiaires. Ils ne constituent pas la bonne réponse ni pour la formation ni pour le remplacement des enseignants !

Le SNUipp-FSU renouvelle sa demande d'abandon de cette formation des enseignants. Il est urgent de tout remettre à plat : la place du concours, le contenu des épreuves, le volume et l'accompagnement des stages, les missions des maîtres formateurs et des équipes des IUFM doivent être totalement repensés.

5) Evaluation d'école : les écoles peuvent la refuser !

Par circulaire du 13 mai 2011 adressée aux écoles, l'IA présentait les enjeux, les objectifs et les modalités de l'évaluation d'école.

Le SNUipp-FSU 68 s'est adressé à l'Inspectrice d'Académie : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2027>

6) Article de l'Alsace sur le non-renouvellement des AVS-co dans le Haut-Rhin.

L'article est paru dans l'Alsace du 2 juin 2011 : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2031>

7) Luc CHATEL sèche sur un exercice de CM2.

Invité ce lundi sur RMC et BFMTV, le ministre de l'Education nationale, Luc CHATEL n'est pas parvenu à résoudre un problème de mathématiques posé par Jean-Jacques Bourdin... extrait du questionnaire d'évaluation de CM2.

Le problème fait partie des questions de mathématiques posées aux élèves de CM2. La question est posée au ministre de l'Education au mot près, telle qu'elle est formulée aux écoliers : « 10 objets identiques coûtent 22 euros. Combien coûtent 15 de ces objets ? ». Après quelques secondes de réflexion et après avoir fait répéter la question, Luc CHATEL : « Et bien ça fait 16,5 ».

Evaluation ratée : la réponse était 33.

VOIR les images sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2034>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>